

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Affiché le

ID : 025-212501332-20221107-202264-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC
Séance du 07 novembre 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 4
- Absents : 1

La convocation du Conseil
Municipal a été faite le : 28
octobre 2022

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 08
novembre 2022

Catherine BOTTERON



Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Fabien PELLETIER, Maire-adjoint.

M. Fabien PELLETIER a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Yasmina CATTIN, Marie-Christine BERTRAND, Laëtitia MOUCHET, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Simon DUGAS, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Jean-Pierre VALLAR, Renaud COLSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : Mme Catherine BOTTERON donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Nicole GRANDFOND donne pouvoir à Mme Annie POIGNAND, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à M. Simon DUGAS, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD

Absents : Pierre MONTRICHARD

- Délibération n° 2022-64 : consultation pour AMO réseau de chaleur collectif

Vu la délibération n° 2022-63 portant sur le choix de la filière d'approvisionnement du réseau de chauffage collectif,

M. Fabien PELLETIER indique qu'il est nécessaire de s'adjoindre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur ce projet.

Il rappelle que les missions d'un AMO sont les suivantes :

- Conseil,
- Aide à la décision,
- Accompagnement technique, juridique et administratif.

Il propose donc de lancer une consultation pour le choix de cette AMO réseau de chaleur collectif bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de lancer une consultation pour le choix d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du projet de réalisation d'un réseau de chauffage collectif bois,**
- **AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à initier toutes les démarches nécessaires,**
- **AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents inhérents à ce dossier.**

Votants : 18

Pour : 18

Contre :

Abstention :